

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 8 avril 2021 en Visioconférence

Présents :

Président : Christophe PORTE

Philippe BOLMONT	Olivier RODENAS	Emmanuel BARCELO (CD 51)
Yohan DECLOMESNIL	<i>(jusqu'à avant vote point 3)</i>	Germain GIRAULT (CD 52)
Michel GROSS	Anthony SCREMIN	Jean-Marie DEPARDIEU (CD54)
Sébastien GROSZ	Bernard SIMONIN	Denis OMLOR (CD57)
Francine GUTH	Corinne STOFFEL	Nicolas VEJUX (CD67)
Françoise LAPICQUE	Dominique THIRION	Italo BORDICHINI (CD68)
<i>(jusqu'à avant vote point 3)</i>	Steven VANTOURS	<i>(à pd point 2)</i>
Emmanuel LEGRY	Patrick SOILOT (CD08)	Etienne ROBERT (CD88)
Jean-Claude LIEBON	Patrick LOMBARD (CD 10)	

Excusés :

Nicole BERNARD	Jean-Luc HOSY	Geoffrey DENNEULIN (CD55)
Philippe BORDES	Adeline LENGERT	

Absents :

Hakim OUANNOUGH

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président Christophe PORTE ouvre la séance à 19h00 en remerciant les participants pour leur présence et en présentant les excuses de certains.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE, annonce qu'il a effectué une visite du CREPS de Strasbourg le vendredi 26 mars dernier en compagnie du Directeur Général, Vincent BLANCHARD. Cette visite a notamment été l'occasion pour eux d'échanger, en compagnie du Coordonnateur Technique Régional Guillaume SIMONIN, avec la nouvelle équipe de Direction du CREPS de Strasbourg et de se rendre compte de la grande qualité des nouvelles

installations mises à leur disposition. Les échanges avec les responsables du CREPS se sont révélés très fructueux, plusieurs pistes de travail communes ont été envisagées. Le Président fédéral Gilles ERB a également fait l'amitié d'un passage sur site à cette occasion.

Le Président, Christophe PORTE, fait ensuite un point sur l'actualité fédérale. Les dernières activités du Conseil Fédéral ont été principalement dédiées à la préparation de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 27 mars.

Un nouveau Directeur Technique National, Jean-Nicolas BARELIER, a été nommé et a pris ses fonctions début avril.

Le Président indique ensuite que les Championnats de France Vétérans qui devaient avoir lieu à Saint Dié des Vosges du 3 au 5 avril ont été officiellement annulés, mais que la Fédération a annoncé que notre co-organisation pourra se refaire avec le club local en 2022, permettant ainsi un report des arrhes versés.

Christophe PORTE annonce enfin la tenue prochaine d'un Grenelle du Tennis de Table dans l'optique de préparer au mieux la reprise, en avril et mai 2021.

POINT 2 - POINT FINANCIER (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, fait un comparatif entre l'état des comptes à dates approchantes entre 2020 et 2021.

Le budget annexe des manifestations est malheureusement à zéro, et le restera. Concernant le budget de fonctionnement, il est à noter que le Fonds de Solidarité de l'Etat pour octobre, novembre et décembre 2020 a été perçu, ce qui représente une somme de 25 673 €. Nous sommes en attente de réponse pour la période de janvier 2021 et pour faire les demandes ultérieures.

Les aides relatives à l'activité partielle devraient permettre de compenser la perte sur les prestations facturées normalement mais non effectuées cette saison.

Concernant les comptes clubs, Dominique THIRION indique que la situation est satisfaisante puisque le taux de recouvrement est actuellement de 91%. Il n'y a donc quasiment pas de dettes au niveau des clubs.

A noter que nous enregistrons cependant une baisse de plus de 20% des recettes au niveau des licences et des compétitions.

En conclusion, il est raisonnable de supposer que, sauf modification du système d'aides actuelles, le résultat financier de fin de saison sera positif et a minima proche de celui de l'an passé, soit entre 70 000 et 90 000 €.

Il est important d'avoir une vue la plus claire possible sur la santé financière de la Ligue avant d'aborder la nécessaire question des plans d'urgence ou de relance à venir.

POINT 3 - POINT DE SITUATION COVID ET APPROCHE LIGUE (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE, souhaite que la Ligue inscrive ses actions dans le cadre d'un Plan d'Urgence et d'un Plan de Relance au niveau régional. Il pense que le timing de réflexion est bon, et qu'il convient de ne pas se précipiter concernant la relance notamment.

Il fait ensuite part de la mise en place d'un temps de mobilisation autour de l'idée « Préparons le ping d'après ! », sous la forme de 3 sessions visio d'une heure regroupant de nombreuses forces vives du territoire. Concernant l'après-Covid, des idées sur le court terme, sous 30 jours et pour la rentrée de septembre ont été formulées. Le compte-rendu de ces travaux sera envoyé rapidement aux Comités Départementaux, mais aussi partagé avec la Fédération.

Il propose alors aux membres du Conseil de Ligue un temps de prise de parole pour développer leurs idées, leur ressenti, et évoquer la situation des CD et des Clubs.

Un débat contradictoire s'en suit, durant lesquels sont notamment discutés la finalité des potentielles aides (club, licencié) et leur portée réelle, le besoin de communication claire en la matière, ou encore les possibles organisations d'épreuves moins contraignantes, ou de tournois sans frais d'homologation au moment de la reprise.

Tous se rejoignent néanmoins sur le besoin d'être attentif à la démobilisation et à la lassitude des dirigeants des clubs et des bénévoles. Il paraît important de les rassurer et les valoriser. C'est pourquoi leur proposer la gratuité de leur licence en remerciement de leur gestion durant la crise, et de leur nécessaire engagement à venir, pourrait être une piste.

Après avoir entendu les différents avis, le Président Christophe PORTE fait ensuite un rappel non exhaustif des récentes annonces fédérales, en précisant que le Président de la FFTT a adressé un courrier à l'ensemble des clubs, comités et ligues le 22 mars, dans lequel il détaille les diverses mesures prises au titre du plan d'urgence et du plan de relance fédéral :

- Plan d'Urgence : remboursement de la part fédérale du Critérium Fédéral non joué (3/4) et Remboursement du championnat par équipes national non joué (11/14^{ème})
- Plan de Relance : pour la saison 2021/2022, réflexion et étude solidaire et mutualisée lors du Grenelle du Tennis de table (avril/mai) pour éventuellement une remise sur le tarif des licences ou une ristourne pour les renouvellements de licence.

De plus, il a été désormais acté la fin du championnat par équipes de niveau national pour la saison 2020/2021, ainsi que l'arrêt de toutes les compétitions individuelles de la saison 2020/2021 (mais report des trois championnats de France jeunes et seniors).

Christophe PORTE souhaite qu'ainsi, après ce débat et en connaissance des nécessaires éléments financiers et de la position fédérale, le Conseil de Ligue se positionne sur le Plan d'Urgence Régional.

Tout d'abord en déterminant l'enveloppe qui pourra être affectée à ce plan d'urgence. Il décrit alors trois propositions émanant du Bureau de Ligue :

- ✓ Choix 1 : alignement sur la décision fédérale (env 53K€)
 - ¾ de la quote-part reg CF (env.10K€)
 - + 11/14^{ème} de la quote-part reg Chpt (env.43K€)
- ✓ Choix 2 : Bonifier la décision fédérale (env. 68 K€)
 - Intégralité de la quote-part reg CF (env.13K€)
 - + Intégralité de la quote-part reg Chpt (env.55K€)
- ✓ Choix 3 : Bonifier la décision fédérale + part CF dep + solde Ligue du Fonds de Solidarité (env. 84K€)
 - Intégralité de la quote-part reg et dep CF (env.19K€)
 - + Intégralité de la quote-part reg Chpt (env.55K€)
 - + Solde de la part Ligue restant dans le Fonds de Solidarité (10,2K€)

La Ligue reprenant dans ses fonds le solde de la part CD restant dans le Fonds de Solidarité (3,4K€)

Ensuite en déterminant la méthode de versement de ce plan d'urgence. Et il décrit alors à nouveau trois propositions émanant du Bureau de Ligue :

✓ Choix 1 : Avoir simple

Retour direct selon les prestations non réalisées pour chaque club (3/4 CF et 11/14^{ème} Championnat), sous forme d'une aide correspondante (avoir) pour la saison 2021/2022

✓ Choix 2 : modèle mixte type Fonds de Solidarité 2020

Sur demande en ligne et choix des clubs :

- retour direct sous forme d'un avoir (voir choix 1),
- ou dépôt d'une demande pour financer des actions liées à la relance (appel à projet)

✓ Choix 3 : uniquement dépôt de demande (appel à projet)

Financement uniquement sur dépôt en ligne de demande pour financer des actions liées à la relance

Il appelle les membres du Conseil de Ligue à voter sur ces deux propositions.

Le Conseil de Ligue adopte les décisions suivantes :

1/ Créer un plan d'urgence régional doté de 84000€ environ, correspondant à :

- l'intégralité de la quote-part régionale et départementale du Critérium Fédéral
- l'intégralité de la quote-part régionale du championnat par équipes territorial
- le solde de la part Ligue restant dans le Fonds de Solidarité 2020.

C'est-à-dire le choix 3 adopté par 14 voix (7 voix pour le choix 2 et 1 voix pour le choix 1)

2/ Le versement de ce plan d'urgence se fera sur demande en ligne, puis au choix des clubs :

- soit un retour direct sous forme d'avoir global sur la saison 2021/2022 selon les prestations non réalisées pour chaque club (3/4 du CF et 11/14^{ème} du championnat)
- soit dépôt d'une demande pour financer des actions liées à la relance sous la forme d'un appel à projet

C'est-à-dire le choix 2 adopté par 18 voix (3 voix pour le choix 3 et 1 voix pour le choix 1)

Le Conseil de Ligue est aussi amené à se prononcer sur les deux items suivants :

3/ Décisions sportives :

- alignement sur les décisions fédérales, et arrêt des épreuves individuelles et par équipes de la saison en cours.

Ces décisions sportives sont adoptées à l'unanimité.

4/ Décisions relatives au Plan de Relance :

- attendre les échanges qui auront lieu lors du prochain Grenelle du Tennis de Table.
- acter le principe de participation à un éventuel effort fédéral (remise ou ristourne sur la quote-part régional licence par exemple) selon les montants apportés à la Ligue par le Fonds de Solidarité DGFIP.

Ces décisions relatives au Plan de Relance sont adoptées par 19 voix pour, 2 abstentions (BARCELO et GUTH) et 1 non prise part au vote.

POINT 4 - CALENDRIER 2021/2022 PREVISIONNEL (Francine GUTH)

Le Secrétaire Générale, Francine GUTH, commence par remercier la Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, ainsi que les membres de sa Commission pour le travail effectué dans un laps de temps si court.

Le calendrier a été établi sur la base du calendrier fédéral avec des propositions pour les compétitions régionales et des dates limites pour les épreuves départementales comme habituellement. Cette proposition est faite en presumant d'une reprise complète en septembre avec une situation sanitaire apaisée.

Le calendrier prévisionnel 2021/2022 est donc présenté et soumis au vote.
Il est adopté par 19 voix pour, 1 abstention (BARCELO) et 2 non prises part au vote.

POINT 5- INFOS DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, évoque l'audit actuel sur nos procédures financières par la société Lucca, dans le cadre de la mise en place effective du système de dématérialisation des notes de frais à compter du 1^{er} juillet 2021.

Il indique ensuite qu'une demande d'aide a été déposée auprès de l'ESS, et que la demande de prolongation de l'activité partielle jusqu'à la fin du mois de juin pour les membres des services régionaux a été accordée.

Le Directeur Général fait ensuite part des bonnes avancées du travail d'Emilie JAFFEUX, stagiaire à la LGETT. Les retours de son questionnaire d'évaluation de la communication interne de la Ligue sont d'ores et déjà satisfaisants en nombre.

Un ou une jeune volontaire en Service Civique pourrait également être prochainement accueilli au sein des services régionaux.

Concernant les services régionaux, Vincent BLANCHARD annonce le départ du Coordonnateur du Développement et de la Formation, Pierre LEGENDRE et lui laisse la parole. Pierre LEGENDRE précise qu'il intégrera le CREPS de Nancy début juin en tant que Conseiller Haut Niveau et Haute Performance en charge du suivi socioprofessionnel des Sportifs de Haut Niveau

Enfin, Vincent BLANCHARD précise que les Comités Départementaux ont reçu une information de sa part concernant l'apparente possibilité ouverte à tous de faire une demande au Fonds de Solidarité de l'Etat.

POINT 6 - DIVERS

La question de savoir comment les participants au Grenelle du Tennis de Table vont être sélectionnés est évoquée. Le Président Christophe PORTE précise qu'il n'a pas encore les éléments pour y répondre.

Une question est ensuite posée concernant les demandes de subvention ANS pour savoir quand il sera possible de déposer les dossiers et qui va les vérifier, notamment les bilans.

Vincent BLANCHARD répond que le dépôt en ligne devrait déjà être ouvert depuis ce midi. L'instruction des dossiers clubs et CD sera toujours faite par la Ligue, mais les vérifications des bilans seront effectuées par la Ligue pour les clubs et par la FFTT pour les Comités Départementaux.

Enfin, Christophe PORTE informe qu'il a été sollicité par la Présidente du club du SLUC Nancy au sujet de la collection de 500 raquettes de Francis LEIBENGUTH. Suite au récent décès de ce dernier, sa famille souhaiterait que ces raquettes ne soient pas dispersées et qu'elles puissent être exposées. Christophe indique qu'il a fait part de cette demande aux services de la FFTT et qu'une solution devrait être trouvée.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 21h25.

Le Président
Christophe PORTE

A black ink signature consisting of several overlapping horizontal and diagonal strokes.

La Secrétaire Générale
Francine GUTH

A blue ink signature consisting of a series of loops and horizontal strokes.